

S È V R E S



REVUE de la SOCIÉTÉ des AMIS
du MUSÉE NATIONAL de CÉRAMIQUE

N° 8 • 1999

La porcelaine d'Orléans (1753-1782) et l'attribution des marques au lambel

Cyrille FROISSART



Par un arrêt du conseil du roi du 1753¹, Jacques Etienne Dessaux de Romilly, directeur de la manufacture des glaces de Saint-Gobain, obtient un privilège pour une durée de vingt ans l'autorisant à établir une manufacture à Orléans pour y fabriquer « toutes sortes d'ouvrages de fayance, en terre blanche de sa composition ». Exposant, dans sa requête préalable, les mérites et qualités de cette terre, Dessaux de Romilly ajoute qu'il est capable de réaliser « toutes sortes d'ouvrages de fayancerie, et d'autres d'usage et d'agrément, mais encore d'autres pièces extraordinaires, comme vases à fleurs, figures pour les jardins et surtout pour les desserts ».

Cet arrêt prévoit que la manufacture doit être en état de travail dans le délai d'un an et marquer ses produits d'un « O » couronné peint en bleu sous couverte. Est notamment attaché à ce privilège, le droit d'inscrire au dessus de la porte principale « *Manufacture Royale de fayance de terre blanche, purifiée* ». Dans une convention du 28 août 1755 entre les intéressés en la manufacture d'Orléans et le marchand parisien Edmée Choudard Desforges², apparaissent les noms de quatre actionnaires :

« — Pierre Delachaise (et/ou de la Chaise), écuyer, ancien commissaire des Guerres, demeurant à Paris, rue des Blancs Manteaux,

— Nicolas Trinquet, intéressé dans les affaires du Roy, demeurant à Paris, rue de Richelieu.

— Louis François Leroy (et/ou Le Roy), demeurant à Orléans.

Gérault, demeurant à Orléans ». sont, tous ou certains, associés dans la manufacture d'Orléans dès son origine³.

La participation de Dessaux de Romilly dans la manufacture d'Orléans semble avoir été brève. Son nom n'est attaché qu'au privilège de mars 1753. Il connaît, à partir de 1754, de graves difficultés à la manufacture des glaces de Saint-Gobain, rendant visiblement sa présence indispensable. Dessaux de Romilly meurt en 1757.

Rapidement, la manufacture d'Orléans est en état de produire. La fabrique commence à réaliser des bénéfices à partir de 1755⁴, sous la direction de Louis François Leroy⁵. L'ensemble des parts des associés est racheté le 26 février 1757⁶ par Claude Charles Gérard d'Areaubert qui prend la direction de la fabrique. Le 7 mai 1771, il obtient la prorogation pour quinze ans du privilège accordé à Dessaux de Romilly. Gérard d'Areaubert s'éteint le 30 septembre 1782 et avec lui, les fours de la manufacture⁷.

L'objectif de cette étude est de contribuer à mettre en évidence les informations relatives à l'aspect des porcelaines d'Orléans, de retracer l'histoire de l'attribution à cette manufacture des porcelaines marquées d'un lambel et de confronter ces dernières aux premières.

LA PORCELAINE TENDRE

La manufacture d'Orléans obtient un privilège pour réaliser des pièces d'usage et d'orne-

ment en terre à l'imitation de l'Angleterre, appelée communément faïence fine. Elle poursuit effectivement la fabrication d'objets en terre d'Angleterre tout au long de son existence⁸. Parallèlement, à partir d'une date demeurée inconnue, elle fabrique des objets en porcelaine tendre. Cette porcelaine semble être, au plus tard, produite à Orléans entre les années 1756-1758. D'une part, la manufacture d'Orléans compte vingt fleuristes parmi ses ouvriers en 1756 et 1757⁹. D'autre part, un groupe en porcelaine tendre émaillée blanche, aujourd'hui conservé au British Museum¹⁰, porte la signature incisée du sculpteur Jean Louis, employé à la manufacture entre 1756 et 1758¹¹. Il est certain qu'on y produit en 1766 de la porcelaine tendre. En effet, un arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 17 février 1760 apporte un assouplissement aux interdictions de l'arrêt du 19 août 1753. Il est désormais permis de fabriquer des porcelaines « en blanc et de les peindre en bleu, façon la Chine seulement ». Il est cependant toujours interdit d'employer de l'or appliqué ou incrusté ou de faire des figures en biscuit ou émaillées. En 1766, devant la violation de ces interdictions, il est envisagé de les réitérer. Dans une lettre adressée au ministre Bertin, Boileau, directeur de la manufacture de Sèvres, expose les raisons pour lesquelles un nouvel arrêt est nécessaire : « Il est d'autant plus intéressant de renouveler ces défenses, que de toute part on y fait des contraventions manifestes ; depuis longtemps la fabrique d'Orléans et celle de La Ville L'évêque ont fait de la Sculpture en Biscuit, celle de Chantilly peint en couleur et applique de l'or et, depuis peu, celle de St Cloud est entre les mains d'un nouvel Entrepreneur qui actuellement fait beaucoup de sculpture et qui va, dit-on, commencer à peindre en couleur et à appliquer de l'or »¹². En 1767, Gérard d'Areaubert est qualifié de « maître de la Manufacture Royale de porcelaine d'Orléans »¹³.

Enfin, le 8 mai 1777, à l'occasion de la visite du comte de Provence à la manufacture d'Orléans, une description relativement détaillée de chaque atelier et pièce de la manufacture mentionne ce qu'ils contiennent et ce qui s'y fait à cet instant précis¹⁴. A la chambre de composition des pâtes figurent notamment :

« Des matières brutes pour les quatre sortes de pâtes employées à la manufacture. Des frites aux trois premières pâtes. Les alliages avec la terre de Belevu pour la première¹⁵ ; A la seconde

avec de la marne près Paris ; A la troisième, avec de la terre de Saint-Mamers, près de Chateaudun (...). Les trois premières pâtes sont nommées par le public porcelaine tendre ».

Les trois terres dont il est fait mention furent utilisées successivement puis simultanément. Gérard d'Areaubert écrit en juin 1777¹⁶ : « Les 1^{res} terres qu'elles a employées provenaient de Belen, près de la Flandre. En 1755, des environs de Parie, fin de 1756 de Saint Mamers, près de Chateaudun, avec des additions qui se trouvent près de la Loire ».

Peu d'informations sur l'aspect des porcelaines tendres orléanaises apparaissent dans les documents relatifs à la manufacture. Toutefois, dans la description du laboratoire et cabinet de chimie¹⁷ rédigée le 7 mai 1777, les matières présentes et les opérations en cours sont sommairement signalées. S'y trouvent notamment :

« Etain et plomb, mêlé en fonte, pour devenir en calcine, Etain et plomb, calciné et réverbéré (...). Email blanc fait avec la calcine, de plomb et d'étain, pour les porcelaines anciennes ».

La calcine est, comme cela est décrit, un mélange d'oxyde de plomb et d'oxyde d'étain produisant une couverte stannifère opaque et blanche. Depuis la découverte en France de la porcelaine dure, les termes *porcelaine ancienne* ne désignent plus la porcelaine chinoise ou japonaise mais la porcelaine tendre, opposée à la *nouvelle porcelaine*. Ainsi, au plus tard en 1777, les porcelaines tendres orléanaises seraient revêtues de cette

LA PORCELAINE DURE

Après avoir mentionné, dans son rapport à l'Intendant en juin 1777, les terres employées par la manufacture pour la porcelaine tendre, Gérard d'Areaubert ajoute : « Depuis 1764, elle a ajouté à sa fabrication des terres du Limousin où elle a acquis en août 1768, propriété de 4 sesteriens situés à Saint Iriez-La-Perche, près Saint-Pierre hors les murs, dont elle a tiré le Holin et le Petumpsé qui lui sont nécessaires ; elle compose et apprête elle-même ses pâtes »¹⁸.

On a souhaité voir en Gérard d'Areaubert l'un des pionniers de la porcelaine dure française, le premier à utiliser le kaolin de Saint-Yrieix¹⁹. Il est peu plausible qu'en août 1768, et a fortiori en 1764, la manufacture d'Orléans puisse déjà exploiter le kaolin alors que ce n'est qu'en 1766 qu'un morceau d'argile blanche est présenté aux



membres de la Société Royale d'Agriculture du Limousin ; il est, à ce moment, simplement « soupçonné être le ka-ou-lin qui entre dans la composition de la porcelaine de Chine »²⁰. De plus, Pierre Joseph Macquer quitte Sèvres le 23 août 1768 pour découvrir le site de Saint-Yrieix vers le 4 octobre²¹. Gérard d'Areaubert écrit à l'Intendant près de dix ans après la découverte officielle du kaolin limousin. Il s'agit, sans grand doute, d'un mensonge²². La raison pour laquelle il cherche à s'attribuer cette découverte reste inconnue ; à moins qu'il ne s'agisse simplement de présenter à l'Intendant l'image la plus favorable de la manufacture, comme cela apparaît ailleurs dans le même document. La question se pose alors de savoir si la manufacture d'Orléans a réellement produit de la porcelaine dure²³. La chambre de composition des pâtes contient, en mai 1777, les matières entrant dans la composition de la porcelaine dure et de sa couverte : « La quatrième [pâte], démonstration de terre blanche purifiée Kaolin et sur alliage en Kaolin marneau et gras. (...) Des Petumpsé et spates²⁴, avec des ajoutées, couvertes à la porcelaine dure » et il est précisé que cette pâte est « nommée par le public porcelaine dure »²⁵.

Ceci devrait permettre de supposer que la porcelaine dure est sortie des fours orléanais. Mais il est toujours possible d'objecter d'une part, que la seule présence de la pâte n'implique pas nécessairement qu'elle est efficacement employée, et d'autre part, qu'il semble falloir lire avec circonspection les informations livrées par la manufacture sur sa production de pâte dure, comme nous venons de le constater précédemment. Cependant, nous avons vu qu'est mentionné un émail produit pour être spécifiquement appliqué sur les « porcelaines anciennes ». En raisonnant a contrario, peut-on alors avancer que le fait de prendre soin de spécifier que cet émail est propre à la porcelaine tendre est destiné à le distinguer de celui employé pour la porcelaine nouvelle ?

LES DÉCORS DE LA PORCELAINES D'ORLÉANS

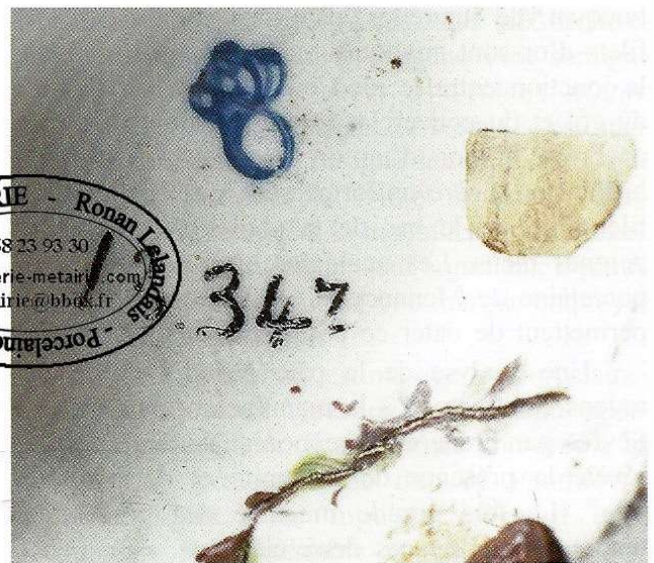
La seule marque déposée par la manufacture d'Orléans et officiellement enregistrée est un « O » couronné peint en bleu²⁶ (fig. 1). Seuls cinq objets portant cette marque sont aujourd'hui connus dont deux pièces de table en terre d'Angleterre et un objet de toilette en porcelaine tendre. Pourtant, dès l'origine de la fabrique, dans

le mémoire qu'il présente pour obtenir un privilège, Dessaux de Romilly mentionne son intention de produire des pièces d'usage et au cours des trente ans d'existence de la manufacture, elle ne cesse d'en continuer la fabrication. L'inventaire après décès de Gérard d'Areaubert dressé en octobre 1782 signale la présence dans la manufacture de plus de trois mille pièces d'usage d'une grande variété²⁷.

Les pièces sont décorées en bleu, en couleur, en plusieurs couleurs ou de filets d'or. Le détail de ce que recèle le cabinet de chimie le 7 mai 1777 et de ce qui s'y fait ce jour là apporte des précisions sur les décors appliqués sur les porcelaines orléanaises²⁸.

Figure notamment de « [l']or en dissolution pour devenir en poudre ». Il faut très probablement entendre ces termes comme décrivant le procédé consistant à réduire l'or en poudre par précipitation du métal²⁹. L'or obtenu grâce à ce procédé connu depuis longtemps, est employé au XVIII^e siècle notamment sur les porcelaines dures de Meissen depuis 1719 et sur les porcelaines dures de Sèvres à partir de 1771³⁰. Antoine d'Albis exposait dans cette Revue les difficultés que posait l'application de l'or précipité sur la porcelaine tendre³¹. Rappelons que l'une des caractéristiques de la couverte plumbeuse des porcelaines tendres est d'entrer en fusion rapidement. Alors, si la cuisson est trop forte, le métal est absorbé par la couverte mais si l'or n'est pas assez cuit, il n'adhère pas à la porcelaine. Il est possible de contourner cette difficulté en mêlant de l'oxyde d'étain

1. « O » couronné, marque déposée par la manufacture d'Orléans en 1753.



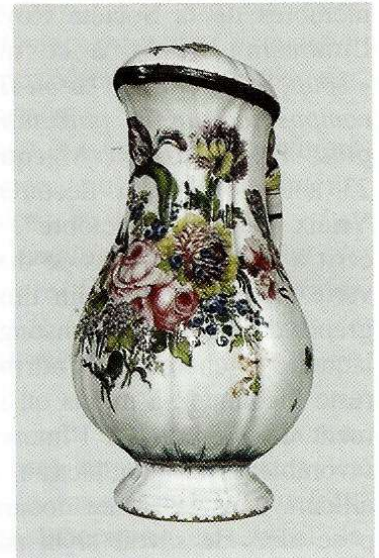
à la couverte pour allonger son palier de fusion. Les porcelaines de Chantilly à émail stannifère sont dorées avec l'or précipité³². La présence d'or précipité dans la manufacture d'Orléans vient donc confirmer soit que la couverte des porcelaines tendres est stannifère, soit que l'on y produit des porcelaines dures, soit les deux. Le laboratoire contient aussi de « [l']Or, préparé, pour devenir de couleur aurore, de paille, de vert et de rougeâtre ». Les ors colorés, rouge, vert et acier, apparaissent à la manufacture de Sèvres à partir de 1770-1771³³. Le comte de Provence a pu également voir le 7 mai 1777 à Orléans de « [l']Argent, en dissolution, pour devenir en poudre ». Le décor avec du chlorure d'argent, employé à Sèvres dès 1771, est manifestement maîtrisé à Orléans pour orner les porcelaines³⁴.

Enfin, le document mentionne : « Des matières brutes pour former des cristallines extazes (sic) de toutes couleurs, des morceaux cristallins de toutes couleurs, en pierre, de pillées et de broyées pour passer des biscuits en couvertes. Des couvertes émaillées, de différentes couleurs et de broyées pour couvrir des ouvrages en biscuit, d'anciennes porcelaines ». Il faut en déduire que la manufacture d'Orléans a, en 1777, dans son laboratoire, de quoi peindre des fonds de couleurs sur ses porcelaines tendres.

La seule pièce d'usage en porcelaine marquée d'un « O » couronné connue est un pot à eau couvert³⁵ (fig. 2). Il est orné de côtes verticales en relief et repose sur un piédouche. Le couvercle est en forme de dôme et l'anse est ornée d'un buste de femme drapée. Cette forme est une copie fidèle de celle créée à la manufacture de Meissen vers 1750³⁶. Il est décoré sur la panse d'un large bouquet, de fleurettes, papillons et insectes. Des filets d'or sont appliqués sur la base du pied, sur la jonction entre le pied et la panse, sur le bord du col et du couvercle. Il s'agit visiblement d'un or broyé et non d'un or précipité. Il est épais, brillant et adhère uniformément à la couverte. Le filet d'or sur le bas de la panse est entouré de peignés bleus. Les analogies avec des pièces en porcelaine de Meissen et en faïence de Sceaux³⁷ permettent de dater ce pot à eau vers 1755-1760.

Une analyse de la pâte par diffraction des rayons X effectuée à la manufacture nationale de Sèvres par Françoise Treppoz et Antoine d'Albis révèle la présence de tridymite et de wollastonite³⁸. La très grande majorité des porcelaines tendres comporte ces deux éléments.

2. Panse du pot à eau (voir couverture), porcelaine tendre d'Orléans, marqué du « O » couronné, vers 1755-1760. Collections Fitzhenry, Chavagnac, Grollier, legs Grollier 1908. H. 230 mm. Musée national de Céramique, Sèvres, MNC 13347.



Après avoir été posé, il convient de traiter à présent de l'attribution à la manufacture d'Orléans des porcelaines marquées d'un lambel.

LES PORCELAINES MARQUÉES D'UN LAMBEL

Les porcelaines marquées d'un lambel ont engendré l'une des plus importantes controverses relatives à l'attribution de porcelaines françaises³⁹. Il est nécessaire d'en détailler les étapes successives.

Deux marques différentes, figurant l'une et l'autre un lambel, sont apposées sous des pièces d'usage ou d'ornement en porcelaine française.

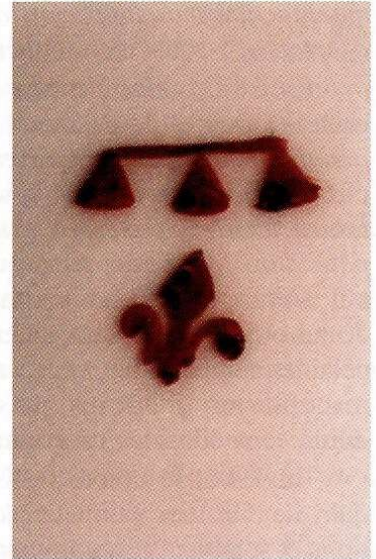
Le lambel est une pièce d'armoirie, une brisure⁴⁰ formée d'un filet horizontal garni de trois pendants.

La première marque est un lambel dont seul le contour extérieur est peint d'un trait bleu, restant blanc ou vide à l'intérieur (fig. 3). Il est nommé lambel blanc ou en trait. Il mesure environ de 1 à 2 centimètres suivant la taille de la pièce. A de rares exceptions près, il surmonte un « C » également peint en bleu. Cette marque se rencontre exclusivement sur des porcelaines à pâte tendre.

L'autre marque est un lambel entièrement peint, le plus souvent en bleu mais également en rouge ou en or (fig. 4). Il est nommé lambel plein. Il mesure environ 1 cm. Il surmonte parfois une fleur de lys. Dans un même service, certaines pièces peuvent être marquées d'un lambel bleu, d'autres identiques d'un lambel rouge ou or ou encore d'une fleur de lys sans que ces différences



3. Lambel en trait.



4. Lambel plein.

aient la moindre importance. Toutes les porcelaines marquées du lambel plein sont à pâte dure.

Les armoiries des Orléans sont d'azur à trois fleurs de lys d'or, au lambel d'argent en chef. Le lambel peint sous les porcelaines semble indiquer la maison d'Orléans.

C'est en partant de cette hypothèse qu'en 1845, Alexandre Brongniart⁴¹, ayant connaissance de l'existence d'une manufacture à Orléans dirigée par un sieur *Girault*, suppose alors qu'elle bénéficie de la protection du duc d'Orléans, et ainsi attribue à cette manufacture les porcelaines dures marquées d'un lambel plein. Il propose par ailleurs d'attribuer à la manufacture de la rue de Clignancourt les pièces en porcelaines tendres marquées d'un lambel en trait. Sans doute pensait-il que le duc d'Orléans avait également accordé sa protection à cette manufacture et expliquait-il la présence du « C » par le nom de la rue. Nous savons depuis que cette manufacture n'a produit que de la porcelaine dure et fut patronnée par le comte de Provence.

Pour la même raison que Brongniart, Riocreux attribue les porcelaines dures à la manufacture orléanaise ainsi que les porcelaines tendres, mais pour un temps seulement. En effet, Jacquemart écrit au sujet du lambel en trait, en 1873 : « cette marque, nous devons le dire, a été récemment contestée ; dans les derniers temps de sa vie, M. Riocreux avait même retiré les porcelaines tendres au lambel de la vitrine d'Orléans pour les placer sous la rubrique de Crépy »⁴².

Onze ans auparavant, Jacquemart, puisant ses sources dans la publication récente de Lottin⁴³, mentionne, pour la première fois dans un ouvrage traitant de céramique, le privilège de 1753, donc la marque du « O » couronné. Il ajoute par ailleurs que « d'après les documents conservés à la mairie et à la bibliothèque de la ville, cette fabrique aurait été placée officiellement sous le patronage du duc de Penthièvre »⁴⁴. Cependant, il maintient l'attribution des deux types de lambel à la manufacture d'Orléans alors que, rappelons-le, cette attribution ne reposait, à l'origine, que sur une présumée protection de la manufacture par le duc d'Orléans. Les documents auxquels il est fait référence sont aujourd'hui inconnus.

L'année suivante, en 1863, dans la publication des recherches qu'il a réalisées aux archives départementales du Loiret, Eugène Piot souligne que « *Gérault d'Areaubert à Orléans n'était patronné par aucun prince de sang* »⁴⁵. Estimant que le lambel en trait désigne les Orléans et que le « C » est inexplicable, il met en doute l'attribution de cette marque à la manufacture d'Orléans. Cependant, sans fournir un seul argument, il maintient que le lambel plein est une marque employée par *Gérault d'Areaubert*.

En 1869, Bizemont estime que les porcelaines marquées des deux types de lambel sont orléanaises. Curieusement, il commence son article en évoquant la protection du duc de Penthièvre, reprenant mot pour mot ce qu'avait écrit Jacquemart, puis il termine en indiquant que « la



manufacture marchait sous la protection du comte d'Artois »⁴⁶, sans mentionner la moindre source.

En 1873, nous l'avons dit, Jacquemart rapporte les doutes de Riocreux puis il ajoute : « une première objection se présente, si l'on refuse à Orléans la marque au lambel pour les porcelaines tendres, pourquoi l'admettrait-on pour la pâte dure ? ». Cette remarque eût été judicieuse s'il s'était agi d'une véritable question et non d'une objection. Il sous-entend ainsi que les porcelaines tendres sont nécessairement issues de la manufacture d'Orléans puisque les porcelaines dures sont considérées comme telles.

En 1906, le comte de Chavagnac et le marquis de Grollier publient de nouvelles informations et semblent résoudre partiellement l'énigme⁴⁷. Ils découvrent qu'une manufacture fondée à Vincennes en 1765 par Pierre-Antoine Hannong et Maurice des Aubiez à laquelle participe également M. de la Borde, est rachetée en 1774 par un certain Séguin et que le 10 février 1777, celui-ci dépose sa marque devant le lieutenant général de police : c'est un lambel plein. Ces auteurs mettent à jour d'autres renseignements tendant à prouver que cette manufacture a bénéficié de la protection du duc de Chartres⁴⁸. Il s'agit d'une note datée du 20 août 1776, de la main de Collet, contrôleur des bâtiments de Vincennes informant son destinataire que Séguin transfère son magasin jusque là situé dans les bâtiments de la grande écurie du Roi pour céder la place au duc de Chartres. Ils publient ensuite une lettre de Séguin adressée le 8 avril 1779 au comte d'Angiviller dans laquelle il indique qu'il est chargé, en ce moment, de la réalisation de « trois services complets, l'un pour Mgr le duc de Chartres, l'autre pour M. le comte de Maillebois et le troisième pour Mme la baronne de Neukischen ». Ces auteurs font alors un rapprochement entre cette dernière information et des pièces en porcelaine dure, notamment conservées au musée de Sèvres, portant la marque déposée par Séguin et décorées du chiffre « L. P. » surmonté d'une couronne royale ouverte, chiffre de Louis Philippe, duc de Chartres, futur Philippe Egalité, et de Louis Philippe, duc d'Orléans⁴⁹.

Par égard envers leurs prédécesseurs, ils continuent de mentionner les pièces marquées de lambel dans leur chapitre sur la manufacture d'Orléans. Mais ils ne manquent pas de mettre en doute cette attribution soulignant que rien ne la justifie aucune des deux marques.

Ce n'est pas l'avis du Dr Garsonnin. Cet Orléanais publie en 1920 une étude sur la céramique d'Orléans dans laquelle il consacre un large chapitre à la porcelaine. Sans apporter de preuve venant contredire Chavagnac et Grollier, il maintient cependant que les deux marques au lambel furent employées par Gérard d'Areaubert. Ses arguments méritent d'être cités.

Pour le lambel en trait, il écrit : « On peut bien supposer cependant que le duc d'Orléans n'aurait pas laissé marquer du lambel de ses armes les produits d'une manufacture située dans la capitale de son duché, s'il ne l'avait autorisée, au moins tacitement, à les apposer en signe de protection »⁵⁰. Ainsi, selon lui, les pièces marquées d'un lambel sont orléanaises car la manufacture aurait été protégée par le duc d'Orléans. Mais, pour prouver cette protection, il part du postulat que ces marques sont employées par la manufacture d'Orléans.

A ce sophisme, il ajoute : « d'ailleurs si on attribue pas cette marque⁵¹ à Orléans, on est embarrassé pour l'attribuer à une autre fabrique, aucune manufacture connue n'ayant adopté ni déposé cette marque ». Il faut rapprocher ces lignes de ce qu'il écrit quelques pages plus loin au sujet du lambel plein : « plusieurs auteurs ont fait remarquer que le lambel bleu avait été déposé, en 1777 devant le lieutenant général de police, par Séguin comme marque de Vincennes et que jamais il n'avait été déposé comme marque d'Orléans ; et cependant ces mêmes auteurs sont obligés de tenir compte d'une tradition constante qui attribue à Gérard d'Areaubert les pièces ainsi marquées. Nous ferons comme eux et continuerons, jusqu'à preuve du contraire, à considérer cette marque comme orléanaise ». Rappelons simplement que, pour Chavagnac et Grollier, le dépôt de la marque par Séguin est précisément la preuve du contraire et ce n'est que pure diplomatie s'ils font référence à cette tradition.

En 1950, dans une étude consacrée à la porcelaine française du XVIII^e siècle, Honey suggère que les porcelaines marquées d'un lambel en trait pourrait avoir été fabriquées à la manufacture de Chantilly pour le duc d'Orléans⁵².

En 1980, dans le catalogue d'une exposition itinérante consacrée à la céramique du centre de la France, David Ojalvo, alors conservateur du musée des Beaux-Arts d'Orléans, présente toutes les porcelaines marquées d'un lambel comme étant orléanaises⁵³.



Dans le catalogue des porcelaines françaises conservées au British Museum publié en 1993, Aileen Dawson place les porcelaines marquées d'un lambel plein dans un chapitre consacré à la porcelaine dure de Vincennes et elle précise que Hector Hiacinthe Séguin était trésorier du duc de Chartres⁵⁴.

Enfin, Jacques Bénard et Robert Musson publient, en 1997, le texte d'une conférence soutenue devant l'Académie d'Orléans⁵⁵ dans lequel ils assimilent, sans nouvel argument, lambel et porcelaine orléanaise.

Il est nécessaire à présent de revenir sur quelques une des hypothèses proposées. L'attribution des porcelaines marquées d'un lambel à la manufacture d'Orléans repose à l'origine sur une supposée protection de la manufacture par le duc d'Orléans. Il est vrai que les Orléans ont protégés d'autres manufactures de porcelaine, telles Saint-Cloud probablement, Boissette, celle de la rue Amelot. Louis d'Orléans⁵⁶ a, par ailleurs, réalisé des recherches sur la porcelaine dure à Bagnolet vers 1751. Cependant, rien ne permet d'attester qu'une telle protection fut accordée à la manufacture d'Orléans.

Les porcelaines tendres marquées d'un lambel sont, nous le verrons, vraisemblablement antérieures aux pièces marquées d'un lambel plein. Mais, puisqu'il apparaît qu'à l'origine, seul le lambel plein est attribué à la manufacture d'Orléans, il convient de commencer l'étude de ces marques par celui-ci.

LE LAMBEL PLEIN

D'après les recherches publiées par Chavagnac et Grollier, Séguin est propriétaire de la

manufacture de Vincennes de 1774 à 1788 et dépose la marque au lambel plein en 1777. Ces auteurs ainsi qu'Aileen Dawson estiment que Séguin a bénéficié de la protection du duc de Chartres. Les liens déjà mentionnés entre les deux hommes laissent présumer que si la manufacture de Séguin est effectivement protégée par un seigneur, le duc de Chartres est un candidat potentiel.

Cette hypothèse est aujourd'hui confirmée par un mémoire conservé aux archives de la manufacture de Sèvres, adressé à Regnier et non daté avec une liste des quelques manufactures bénéficiant d'une protection particulière et précisément : « *Observations (...) sur celle de Vincennes dite de Mgr le Duc de Chartres. C'était le trésorier de ce Prince qui en avait l'Entreprise. Il n'y a perdu à la vérité que les deux tiers de ses fonds. Il a vendu toute la manufacture à un nommé delors m^d de fayance moyennant 26,000^{fr}* »⁵⁷.

Les Orléans sont clients de la manufacture de Séguin. L'inventaire après décès du duc d'Orléans⁵⁸ mentionne en 1785 au château du Raincy : « *Suivant les porcelaines servant à l'office étant dans ledit appartement (n° 118 et 119), représentées par ledit sieur Barbot, contrôleur de la Bouche : (...). N° 621 : Trente huit assiettes blanches avec chiffre de Mgr, douze tasses à glace blanc et or, trois tasses à chocolat, quatre soucoupes blancs et or, deux moutardiers à bouquets sans couvercle, six compotiers à bouquets, un pot à crème à bouquet, un sucrier à café sans couvercle, le tout mutilé et de nouvelle porcelaine de Vincennes dite Séguin, le tout prisé ensemble 68 livres* »⁵⁹.

Il faut rapprocher cette mention d'éléments de deux services différents portant tous les deux le chiffre « L. P. » et marqués du lambel plein.



5. Assiette en porcelaine dure de Vincennes, manufacture de Séguin, marquée d'un lambel plein. Legs Grollier, 1908. Diam. 230 mm. Musée national de Céramique, Sèvres, M.N.C. 13938.

L'un est décoré de bouquets polychromes, de filets bleus et des lettres « L. P. » en bleu. Les pièces recensées sont des assiettes (fig. 5), salières doubles⁶⁰, compotier, seau à verre⁶¹. Le second est également décoré de fleurs, en polychromie et en or. Au centre, le chiffre « L. P. » est entouré d'une couronne de feuilles : la lettre « L » est peinte en or, la lettre « P » formée d'une guirlande de fleurs. Deux assiettes⁶² et une tasse à sorbet (fig. 6) sont conservées dans les collections publiques. L'un de ces deux services pourrait-il être celui que Séguin réalise en avril 1779⁶³ ?

D'autres pièces en porcelaine dure marquées d'un lambel plein furent vraisemblablement réalisées pour le duc d'Orléans ou le duc de Chartres : un fromager en porcelaine dure, marqué du lambel plein, conservé au musée national de Céramique de Sèvres, est orné des armes des Orléans percées et rehaussés d'or⁶⁴ (fig. 7). Une théière au musée de Sèvres (fig. 8) et un sucrier au musée Adrien Dubouché de Limoges ont probablement fait partie d'un même déjeuner⁶⁵. Ils sont tous les deux décorés en or de guirlandes de feuilles de chêne et de laurier placées autour d'un filet, et du chiffre « L. P. » surmonté d'une couronne royale ouverte, désignant Louis Philippe, duc d'Orléans, ou Louis Philippe, duc de Chartres. Il faut enfin mentionner une écuelle à bouillon en porcelaine dure marquée du lambel plein⁶⁶. Elle est décorée de petits paysages dans des cartels rocailles, de fleurs et d'insectes, s'inspirant des décors employés à la manufacture de Meissen vers 1745-1750. Dans le fond de l'écuelle, est peint un chiffre visiblement composé des lettres « L. P. J. » superposées. Il est proposé d'y reconnaître les initiales des prénoms du duc de Chartres⁶⁷.

Il n'y a aucun exemple révélé dans l'histoire de la porcelaine française au XVIII^e siècle de l'emploi par deux manufactures contemporaines d'une même marque strictement identique⁶⁸. Les décors peints sur les porcelaines marquées d'un lambel plein sont homogènes. Un service de table comportant 185 pièces en porcelaine dure, pour la plupart marquées du lambel plein, est aujourd'hui conservé au château de la Motte-Tilly⁶⁹. Il est décoré de bouquets polychromes et des lettres « RS » enlacées, peintes en bleu. Ces lettres désignent la famille Rouen-Sollé. Ceci a pu être établi grâce à la mention de ce service dans les inventaires des descendants de cette famille. Denis Rouen, né en 1729, notaire à Paris, épouse Marie

Flore Sollé en 1776. C'est sans doute à l'occasion de leur mariage que ce service fut commandé. Nous avons relevé toutes les marques incisées sur chacune des pièces de ce service. Probablement comme à Sèvres, ces marques sont celles des réparateurs. Nous avons fréquemment observé les mêmes marques sur un grand nombre de pièces portant la marque peinte du lambel plein. Ces observations permettent d'avancer, s'il le fallait, que toutes les pièces marquées du lambel plein sont l'œuvre d'une seule manufacture. Enfin, les minutes de l'étude Rouen révèlent que ce notaire est en charge des affaires de Louis Philippe Joseph d'Orléans et de celles de Charles Hector Hiacynthe Séguin. L'inventaire après décès de ce dernier est dressé par Denis Rouen le 7 septembre 1789⁷⁰.

Nous devons conclure sur ce point que les indices désignant la manufacture de Séguin à Vincennes comme étant l'auteur des porcelaines à pâte dure marquées d'un lambel plein sont suffisamment nombreux et convaincants pour que nous l'admettions, jusqu'à la preuve du contraire.

LE LAMBEL EN TRAIT

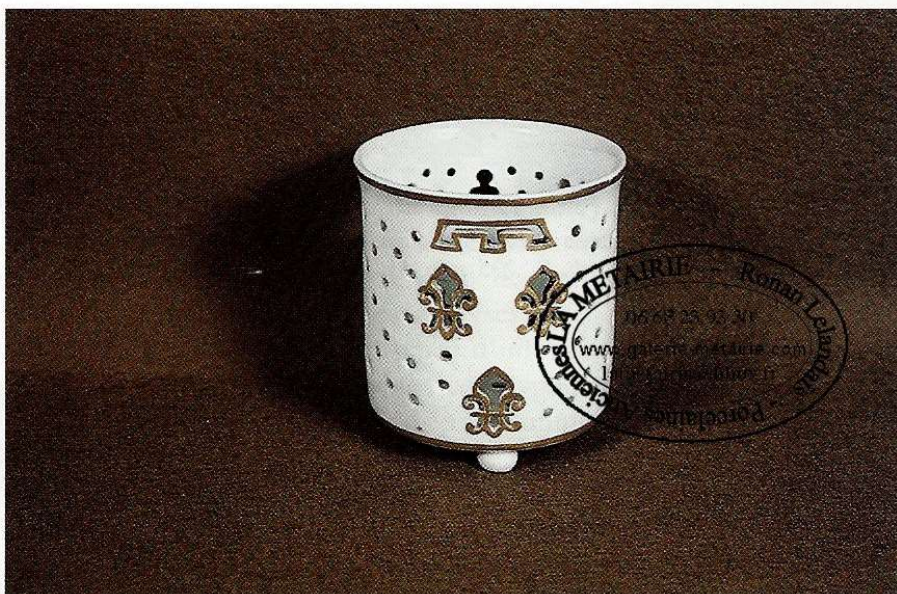
Cette conclusion n'est pas sans conséquence. D'une part, l'objection qu'émettait Albert Jacquemart face aux doutes de Riocreux peut alors être inversée et proposée sous la forme interrogatoire. Si l'on refuse à Orléans la marque pour les porcelaines dures, pourquoi l'admettrait-on pour les porcelaines tendres⁷¹ ? Au milieu du XIX^e siècle, les porcelaines tendres marquées d'un lambel au trait sont, avec de nombreuses réserves, attribuées à la manufacture d'Orléans uniquement parce que les porcelaines dures le sont et, à la différence des porcelaines dures, aucune tradition locale ne conforte, à ce moment, cette attribution. Nous avons vu que rien n'atteste que la manufacture d'Orléans bénéficiait de la protection des Orléans. Comment justifier, dans ce cas, une attribution des porcelaines tendres marquées d'un lambel à la manufacture d'Orléans ? D'autre part, en prenant pour hypothèse que le lambel en trait est une marque de la manufacture d'Orléans, et puisqu'il est vraisemblable de penser que celle-ci a produit de la porcelaine dure, pourquoi ne connaît-on aucune porcelaine dure marquée d'un lambel en trait ? La manufacture d'Orléans aurait-elle employé une autre marque pour ses porcelaines dures ou choisi de ne pas les marquer ?



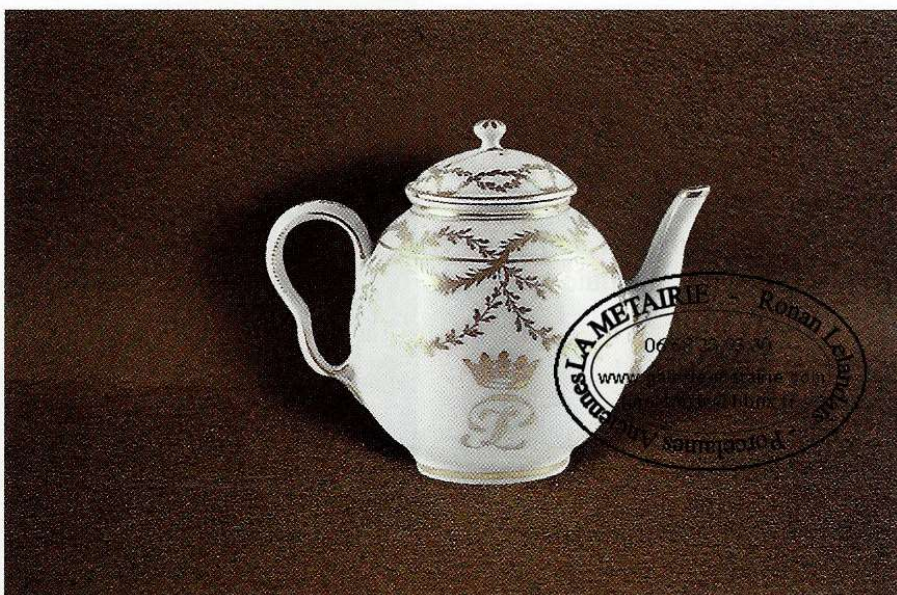
6. Tasse à sorbet en porcelaine dure de Vincennes, manufacture de Séguin, marquée d'un lambel plein. Ancienne collection Grollier. H. 70 mm. Musée national de Céramique, Sèvres, M.N.C. 13688.



7. Fromager orné des armoiries de la maison d'Orléans, porcelaine dure de Vincennes, manufacture de Séguin, marqué d'un lambel plein. H. 65 mm. Musée national de Céramique, Sèvres, M.N.C. 1547.

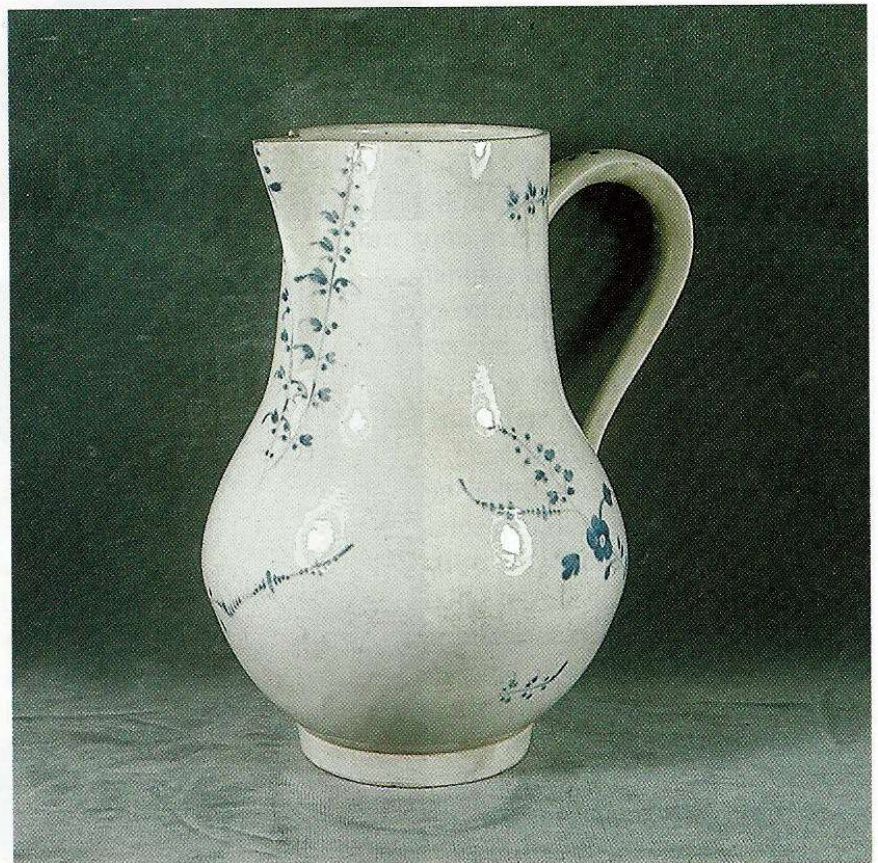


8. Théière en porcelaine dure de Vincennes, manufacture de Séguin, marquée d'un lambel plein.. H. 120 mm. Musée national de Céramique, Sèvres, M.N.C. 10489.





9. Cuvette à fleurs. Porcelaine tendre marquée d'un lambel en trait surmontant un « C », marque incisée : « iom ». Ancienne collection Chavagnac. L. 235 mm, H. : 110 mm. Musée des Arts décoratifs, Paris, 18190.



10. Pot à eau. Porcelaine tendre marquée d'un lambel en trait surmontant un « C ». H. 215 mm. Musée national de Céramique, Sèvres, M.N.C. 13348. Legs Grollier, 1908.

L'examen de ces porcelaines tendres ne répond pas à ces questions. Les objets connus sont des pièces de service de table, à thé ou café, des objets de toilette et un vase à fleurs, copie de la cuvette *Verdun* de Sèvres dans sa troisième grandeur⁷² (fig. 9).

Les décors sont peints en camaïeu bleu (fig. 10), en polychromie et or ou simplement en or, dans ce dernier cas sous la forme de filets dentelés. Les autres décors sont constitués de fleurs soit en bouquet, soit isolées sous la forme de brindilles, décor emprunté à la manufacture de Chantilly. Ils peuvent être datés entre 1760 et 1775 et n'ont rien de commun avec le pot à eau marqué d'un « O » couronné. Il faut signaler enfin qu'aucune porcelaine tendre marquée d'un lambel en trait ne semble être recouverte d'un émail stannifère⁷³. Il n'y a pas de trace de fonds colorés, de décors d'argent ou d'ors colorés.

C'est en partant de l'analogie de certains de ces décors avec ceux de la manufacture de Chantilly qu'en 1950, Honey⁷⁴ suggère que les pièces marquées d'un lambel en trait pourrait être des commandes du duc d'Orléans à la manufacture de Chantilly. A l'appui de cette hypothèse, il fait référence au service en porcelaine de Chantilly au chiffre de Louis Philippe d'Orléans, petit-fils du Régent, pour le château de Villers-Cotterêts. Sur un grand nombre des pièces de ce service, à côté de la marque au *corps de chasse* est écrit en toute lettre *Villers Cotteret*. Si la manufacture de Chantilly emploie une marque légèrement différente pour ce service, elle aurait pu alors marquer d'un lambel d'autres pièces destinées au duc d'Orléans. Ceci permettrait d'expliquer le « C » qui figure sous ce lambel, désignant Chantilly. Mais si la manufacture de Chantilly emploie le lambel pour distinguer les produits destinées aux Orléans, pourquoi les pièces du service de Villers-Cotterêts ne portent-elles pas le lambel ? D'autre part, les décors des porcelaines tendres marquées d'un lambel ont des décors trop divers pour avoir fait partie d'un même ensemble et sont parfois d'une qualité médiocre.

Une autre hypothèse, nous l'évoquions, fut envisagée par Riocreux. Il attribuait les porcelaines tendres marquées d'un lambel à la manufacture de Crépy-en-Valois, sans doute en interprétant le « C » comme désignant cette ville. Il est établi de façon certaine⁷⁵ que cette manufacture a utilisée les marques incisées suivantes : « D.C. », « D.C., O. », « D.C.P. », « D.C.P.I.O. » ou encore « C.P. ». Les lettres « O » ou « I.O. » restent inexplicables. Quelques objets peints sont connus et sont différents de ceux marqués du lambel⁷⁶. D'autre part, le livre journal des ventes du marchand parisien Pierre Bourgeois, dépositaire de la manufacture de Crépy, ne mentionne pas d'objets pouvant être identifiés avec ceux marqués d'un lambel⁷⁷. Une analyse par diffraction des rayons X effectuée par Françoise Treppoz à la manufacture nationale de Sèvres sur une figurine en porcelaine tendre émaillée portant la marque « CREPY » incisée sous la base⁷⁸ révèle la présence de wollastonite mais l'absence de tridymite⁷⁹. Les mêmes caractéristiques ont été constatées sur la seule pièce en porcelaine tendre marquée d'un lambel analysée à ce jour, un pot à crème conservé au musée de Sèvres⁸⁰. Il est impossible encore de tirer le moindre enseignement de ces analyses.

En l'absence d'informations nouvelles, la fragilité de toutes ces hypothèses — celle attribuant ces porcelaines à la manufacture d'Orléans incluse — nous impose de reconnaître notre ignorance, l'erreur étant évidemment pire que l'incertitude.

Dans leur *Histoire des Manufactures françaises de Porcelaine*⁸¹, MM. de Chavagnac et de Grollier terminaient l'étude des porcelaines marquées d'un lambel en trait par cette note en bas de page : « Au moment où nous mettons sous presse, nous arrive un document qui nous permet d'espérer que la question n'est pas insoluble ». Près d'un siècle plus tard, nous espérons avoir définitivement mis en évidence que les porcelaines marquées d'un lambel plein proviennent de la manufacture de Séguin et souhaitons vivement que l'énigme du lambel en trait rencontre enfin sa solution⁸².

Cyrille FROISSART



1. Mentionné par Jacquemart, A. et Le Blant, E. F., *Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine*, Paris, 1862, pp. 549-551 et publié la première fois

intégralement en 1863 par Piot, E., « La Manufacture royale de faïence fine et de porcelaine établie à Orléans en 1753 », *Le Cabinet de l'Amateur*, 1863, n° 25, p. 123.



2. Arch. Nat., Min. cen., Et. I, 473. 28 août 1755. Information aimablement communiquée par Geneviève Le Duc.
3. Froissart, C., *La manufacture de faïence de terre blanche purifiée et de porcelaine d'Orléans. 1753-1782*, Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, 1998, université de Nanterre-Paris X, pp. 3-4.
4. Garsonnin, « Notes sur la céramique orléanaise », *Mémoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, T. XXXV, 1920, p. 309.
5. Le contrat passé en août 1755 entre la manufacture d'Orléans et le marchand Chouard Desforges fait apparaître que Leroy est « chargé de la Régie de la Manufacture ». Il est toujours directeur après avril 1756.
6. Garsonnin, *op. cit.*, p. 310. Aucune référence n'est donnée pour confirmer cette date.
7. Davantage d'informations relatives à l'histoire de la manufacture d'Orléans sont mentionnées dans Froissart, C., *op. cit.*, 1998.
8. Pour obtenir un privilège, Dessaux de Romilly fait examiner des pièces en terre d'Angleterre par Hellot qui reconnaît leurs qualités. En 1777, Gérauld d'Areaubert mentionne dans une lettre adressée à l'Intendant d'Orléans qu'il produit toujours « des pièces d'usage en terre à l'imitation de celles d'Angleterre ».
- Trois objets en faïence fine marqués d'un « O » couronné sont conservés dans les collections publiques.
- Un plat ovale orné de fleurons en relief au musée Historique de l'Orléanais, n° inv. 8531.
- Une saucière à bord déchiqueté, décorée en camaïeu bleu de peignés et brindilles, musée Historique de l'Orléanais, n° inv. A 7164. Laure, F., « La Céramique orléanaise », *L'Estampille*, n° 109, mai 1979, p. 28.
- Une statuette de chinois assis sur un rocher, musée national de Céramique, Sèvres. N° inv. MNC. 10027. Don Gasnault. Anc. coll Durut. H. : 180 mm. Garnier n° 858.
9. A notre connaissance, il n'a jamais été produit de fleurs en terre d'Angleterre.
10. British Museum, Reg. No. Franks 362. Dawson, A., *French porcelain. A catalogue of the British Museum Collection*, Londres, 1993, p. 246, n° 198.
11. La date à laquelle ce sculpteur quitte de la manufacture est incertaine.
12. Arch. Man. Sèvres, A2 liasse 2.
13. Garsonnin, *op. cit.*, p. 314.
14. Ce document, intitulé « *Disposition de la Manufacture au Passage de Monsieur* », est publié, en partie, par Piot (Piot, E., *op. cit.*, p. 134) puis intégralement par Chavagnac et Grollier (Chavagnac, X. de et Grollier, G. de, *Histoire des Manufactures françaises de Porcelaine*, Paris, 1906, pp. 377-381) et Garsonnin, (Garsonnin, *op. cit.*, pp. 127-130).
15. Il s'agit très vraisemblablement de Belleu, situé à quelques kilomètres au sud de Soissons et à une trentaine de kilomètres de Saint-Gobain.
16. Piot, E., *op. cit.*, p. 135, *Tableau de la Manufacture présenté à l'Intendant le 8 juin 1777*.
17. Piot, E., *op. cit.*, p. 134, Chavagnac et Grollier, *op. cit.*, pp. 377-381 et Garsonnin, *op. cit.*, pp. 127-130.
18. Piot, E., *op. cit.*, p. 135.
19. Piot, E., *ibid.*, Garsonnin, *op. cit.*, p. 322.
20. Meslin-Perrier, C., « La place de Limoges dans l'histoire de la porcelaine française du XVIII^e siècle », *The International Ceramics Fair and Seminar*, Londres, juin 1996, pp. 28-29,
21. Albis, A. d', « La découverte du Kaolin de Saint-Yrieix », *Dossier de l'Art*, n° 12.
22. Par communications orales, Chantal Meslin-Perrier et Antoine d'Albis s'accordent à confirmer cette opinion.
23. Aileen Dawson estime que rien ne permet d'en être certain. Dawson, A., *op. cit.*, p. 243.
24. Petumpsé (ou Pe-tung-tsé) et spates (ou spath) sont employés au XVIII^e siècle pour nommer la pegmatite, mélange naturel de quartz et de feldspath.
25. Piot, E., *op. cit.*, p. 134, Chavagnac et Grollier, *op. cit.*, pp. 377-381 et Garsonnin, *op. cit.*, pp. 127-130.
26. Piot, E., *op. cit.*, p. 123.
27. Garsonnin, *op. cit.*, pp. 335-338.
28. Piot, E., *op. cit.*, p. 134, Chavagnac et Grollier, *op. cit.*, pp. 377-381 et Garsonnin, *op. cit.*, pp. 127-130.
29. Préaud, T. et Albis, A. d', *La Porcelaine de Vincennes*, Paris, 1991, pp. 226-229.
30. Albis, A. d', « Sèvres, 1756-1783, la conquête de la porcelaine dure », *Dossier de l'Art*, janvier-février 1998, n° 54, p. 74.
31. Albis, A. d' et Klein, M., « Un pot à scène militaire de la manufacture de Vincennes », in *Sèvres, Revue de la Société des Amis du Musée national de Céramique*, 1997, pp. 28-35. Le procédé pour appliquer l'or sur une porcelaine tendre à couverte plombifère consiste alors à le réduire en poudre en broyant des feuilles d'or. Ce procédé est plus cher que celui de l'or précipité car la quantité d'or nécessaire au décor est très supérieure.
32. Albis et Klein, *op. cit.*, p. 29.
33. Albis, A., « The Creation of hard-paste Porcelain Production at Sèvres », in *The French Porcelain Society*, 1998, XIII, p. 57.
34. Albis, *op. cit.*, p. 58.
35. Musée national de Céramique, Sèvres. N° inv. M.N.C. 13347. Anc. coll. Fitzhenry, anc. coll. Chavagnac, anc. coll. Grollier, legs Grollier 1908. H. : 230 mm. Marque : « O » couronné, peint en bleu. Porcelaine tendre. Monture en argent, poinçons illisibles. Grollier, G. de; *Catalogue de la collection des porcelaines européennes du marquis de Grollier*, livre manuscrit conservé au musée national de Céramique, Sèvres. Chavagnac et Grollier, *op. cit.*, p. 386. Garsonnin, *op. cit.*, p. 319 et pl.1, Alfassa, P. et Guérin, J., *Porcelaine française du XVII^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris, 1929, p. 21, p. 59 et pl. 78b. Ballu, N., *La porcelaine française*, Paris, s.d., p. 8 et pl. 17. Dauguet, C. et Guillemet-Brulon, D., *La porcelaine française*, Paris, s.d. (1988), p. 31. Dawson, *op. cit.*, p. 244. Albis et Klein, *op. cit.*, p. 29.
36. Rückert, R., *Meissener porzellan, 1710-1810*, Munich, 1966, n° 385, p. 98.
37. Voir le plateau de pot à oïlle en faïence Sceaux conservé au musée national de Céramique, Sèvres, MNC. 19674.
38. Treppoz, F et Albis, A. d', « Identification de différents types de porcelaines anciennes, à l'aide de l'analyse par diffraction », in *Faenza*, LXXIII, 1987. La tridymite se développe au cours de la cuisson de la fritte, la wollastonite se crée au cours de la cuisson du biscuit, après l'apport de calcium. Un examen à la lumière ultraviolette sous une longueur d'onde voisine de 2500 angströms n'a pas permis de déterminer avec certitude si la couverte de ce pot à eau



- contient de l'oxyde d'étain. Cela n'est pas exclu. Elle est très blanche et imparfaitement translucide.
39. Elles sont peu nombreuses.
40. La brisure modifie un écu pour distinguer la branche cadette de la branche aînée.
41. Brongniart, A et Riocreux, D. D., *Description méthodique du musée céramique de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres*, Paris, 1845, p. 550.
42. Jacquemart, A., *Histoire de la céramique, étude descriptive et raisonnée des poteries de tous les temps et tous les peuples*, Paris, 1873. Ce fait est confirmé par Chavagnac et Grollier : Chavagnac et Grollier, *op. cit.*, p. 383.
43. Lottin, D., *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*. s.d., T. II, p. 302.
44. Jacquemart, A. et Le Blant, E. F., *Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine*, Paris, 1862, pp. 549-551.
45. Piot, *op. cit.*, p. 131.
46. Bizemont, A. de, « Faiences d'Orléans », in *Mémoire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, 1869, pp. 11 à 14.
47. Chavagnac et Grollier, *op. cit.*, pp. 373-389 et 407-416.
48. Louis Philippe Joseph (1747-1793), duc de Montausier, duc de Chartres en 1752, duc d'Orléans en 1785, futur Philippe Egalité.
49. Louis Philippe d'Orléans (1725-1785).
50. Garsonnin, *op. cit.*, p. 320.
51. Le lambel en trait.
52. Honey, W. B., *Eighteenth century French Porcelain*, Londres, 1950, p. 17.
53. Ojalvo, D., *La Céramique dans la Région Centre*, catalogue de l'exposition itinérante, octobre 1980-décembre 1982.
54. Dawson, *op. cit.*, p. 297.
55. Bénard, J. et Musson, R., « La porcelaine à Orléans », in *Mémoires de l'Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts*, VI série, T. IV, 1995 - 1997, pp. 31-45.
56. Louis, duc d'Orléans (1703-1752).
57. Arch. Man. Sèvres : A 2, liasse III, dossier 6.
58. Louis Philippe d'Orléans (1725-1785).
59. Arch. Nat., X ia 9181, f° 40, 41.
60. Salière double, musée historique de l'Orléanais, Orléans, n° inv. A7295, marque peinte : lambel plein en bleu ; marque incisée : « J », porcelaine dure. Salière double, Victoria and Albert Museum ; Londres, n° inv. C510a, don Fitzhenry, 1909, marque peinte : lambel plein en bleu, porcelaine dure.
61. Seau à verre, Christie's, Monaco, collection H. Clarke, 20 juin 1998, n° 419. Porcelaine dure, H. 155 mm.
62. Assiette, musée des Arts décoratifs, Paris, n° inv. 17541, ancienne collection Chavagnac. Marque peinte : lambel plein en bleu, porcelaine dure. D. : 240 mm.
63. Arch. Nat., O1, 1902-1. Chavagnac et Grollier, *op. cit.*, p. 412.
64. Musée national de Céramique, Sèvres, n° inv. M.N.C. 1547, échange Toppi, 1833. Porcelaine dure. H : 65 mm. Diam. : 60 mm. Marque peinte : lambel plein, en bleu. Trois autres fromagers de même décor, d'un modèle très proche mais d'une taille différente sont également connus mais ne portent pas de marque. Sotheby's, collection Hector Binney, Londres, 5 décembre 1989, n° 66, p. 22. H. : 115 mm. Christie's, Londres, 25 mars 1985, n°1, p. 5. H. : 115 cm.
65. Musée national de Céramique, Sèvres, n° inv. M.N.C. 10489. Acquisition 1900. Porcelaine dure. H : 62 mm. Marque peinte : lambel plein, en bleu.
66. Christie's, Londres, 2 juillet 1984, n° 9.
67. Nous remercions Bernard Dragesco de nous avoir signalé l'existence de cette écuelle.
68. Sauf cas de fraude.
69. Exposition, *Trésors de la table en France*, catalogue d'exposition sous la direction du Commissariat général des Musée des Arts et Traditions populaires de Paris, Sapporo, Hakodate et Tokyo, 1988, pp. 70-77. Exposition, *Les Français et la table*, Musée des arts et traditions populaires, nov. 1985, avril 1986, p. 213, n° 204. Le Duc, G., *Porcelaine tendre de Chantilly au XVIII^e siècle*, Paris, 1996, pp. 327-329. Nous remercions infiniment Didier Cramoisian et Bernard Dragesco de leur aimable concours lors de l'examen de ce service.
70. Arch., Nat. Y 134196, 7 septembre 1789 et Min. Cent., Et. LXXI, 93-94.
71. Il faut préciser que ces marques ne sont pas liées entre elles au XVIII^e. La fabrique de Séguin à Vincennes ne produit que de la porcelaine dure.
72. Cuvette à fleurs. Porcelaine tendre. Musée des Arts décoratifs, Paris. N° inv. : 18190. Hauteur : 11 cm. L. : 235 mm. Marque peinte : lambel surmontant un « C », en bleu. Marque incisée : iom. Provenance : Anc. coll. Chavagnac. Vente Chavagnac, Paris, Drouot, salle 6, 19-21 juin 1911, n° 307. D'après un dessin conservé aux archives de la manufacture de Sèvres, les deuxième et troisième grandeurs de la cuvette Verdun ne semblent être produites qu'à partir de juillet 1759 ; ceci laisse suggérer que la caisse à fleurs du musée des Arts décoratifs est postérieure à cette date. Savill, R. : *The Wallace Collection, Catalogue of Sèvres Porcelain*, Londres, 1988, Vol. I, pp. 56-61, n° C214 et C227-9.
73. Avec une réserve pour un sucrier conservé au musée Adrien Dubouché de Limoges (n° inv. ADL. 1348) dont l'émail nécessiterait une analyse.
74. Honey, *op. cit.*, p. 17.
75. Chavagnac. et Grollier, *op. cit.*, p. 395. Dawson, *op. cit.*, p. 253.
76. Dawson *op. cit.*, p. 254.
77. Archives de Paris, D5B6, n° 980.
78. Musée national de Céramique, Sèvres, inv. : MNC. 13 417.
79. Treppoz et Albis, *op. cit.*
80. Musée national de Céramique, Sèvres, n° inv. M.N.C. 53091.
81. Chavagnac et Grollier, *op. cit.*, p. 383.
82. Nous exprimons notre sincère reconnaissance pour leur aide précieuse et l'attention qu'ils ont bien voulu porter à nos recherches à Antoine d'Albis, Jacques Bénard, Didier Cramoisian, Aileen Dawson, Pierre François Dayot, Bernard Dragesco, Antoinette Fay-Hallé, Frank Gérard, Christine Lahaussois, Geneviève Le Duc, Chantal Meslin-Perrier, Christian Michel, Eric Moinet, Robert Musson, Tamara Préaud, Philippe Richard, Bertrand Rondot, Guy Sarrauste et Françoise Treppoz.